

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DE L'INF-FNI

VENDREDI 10 MARS 2023

Hôtel Dorint Venusberg, Bonn (avec une participation supplémentaire via Microsoft Teams)

Le Comité central s'est réuni à 14 heures, heure d'Europe centrale (15 heures au Cap).

Les participants

Stéphane Deschênes (SD) (président), Sieglinde Ivo (SI), Laurent Luft (LL), Rosita dal Soglio (RS), Filipa Esteves (FE) et Edwin Kilby (EK) (procès-verbal).

Christo Bothma (CB) a participé via Teams

Jessica Williamson (JW) était également présente.

Dominique Dufour, dont la voiture est tombée en panne sur le chemin de la réunion, s'est excusé.

00 : Bienvenue et examen de l'ordre du jour

1. SD et JW ont été retardés par le train et rejoignent la réunion 15 minutes après le début de celle-ci. EK préside la réunion avant l'arrivée de SD.
2. EK souhaite soulever la question de l'assurance au cours de la réunion.

01 : Mise à jour sur l'Europe

3. Il a été noté que, pour autant que l'on sache, une seule candidature a été présentée pour accueillir le gala international de natation, celle de la Serbie. La décision sera prise lors de la réunion d'EuNat du lendemain.
4. Le rassemblement de printemps des jeunes aura lieu en France au mois de mai et il est essentiel d'en faire la promotion la plus large possible. Il est remarquable que la cotisation ait pu être maintenue à 50 euros.
5. Daniela, la responsable de la jeunesse naturiste européenne, organise également un événement pour les 18 à 38 ans ; cet événement n'était pas placé sous l'égide d'EuNat mais, en cas de succès, il pourrait être intégré à l'organisation dans les années à venir.
6. La fédération hongroise a lancé un crowdfunding pour aider à sauver un lieu naturiste à la suite d'une demande d'arriérés de taxes. Son représentant l'expliquera lors de la réunion d'EuNat.

7. Un problème de présentation de timbres jeunes par des adultes d'une fédération a été signalé. Un membre de la Commission s'efforcera de s'entretenir avec le représentant de la fédération concernée pendant le week-end. **Action : SD ou SI**
8. GetNakedGermany (GNG) a demandé des informations sur le nombre de membres de chaque fédération, dans le cadre de sa proposition de demander à l'UNESCO d'inscrire le naturisme au patrimoine immatériel de l'humanité. Il n'est pas certain que les fédérations acceptent que la INF-FNI fournisse ces informations.

02 : Réunion de l'EuNat le lendemain

9. Une fédération avait fait part de son mécontentement quant à la manière dont les subventions pour les événements étaient attribuées et au moment où elles l'étaient. Bien qu'il y ait eu manifestement un malentendu de la part de la fédération en question, il était également nécessaire d'expliquer plus clairement le fonctionnement du système afin de minimiser les questions similaires à l'avenir.
10. Il a été proposé de rappeler aux petites fédérations la nécessité de répondre à l'invitation de FE à une conférence téléphonique avec le Trésorier pour discuter des changements possibles dans les dispositions de subvention pour la participation aux congrès et autres. Il est rappelé qu'une seule fédération a répondu à l'appel précédent de FE, ce qui est décevant et peut indiquer un manque d'intérêt de leur part. Il pourrait être demandé à FE de renvoyer l'invitation. **Action : FE**
11. JW fait le point sur les dispositions prises en matière d'interprétation lors de la réunion.

03 : 70th événement anniversaire

12. Les invitations pour l'événement de septembre ont été envoyées et 56 personnes se sont déjà inscrites.
13. La réunion a noté que deux journées complètes (vendredi 8 et samedi 9 septembre) étaient disponibles. Il avait été précédemment proposé que les ateliers se tiennent le matin et que des excursions ou d'autres activités récréatives soient organisées l'après-midi. Au cours de la discussion, il a été noté que
 - a. les groupes de travail sur la réforme des statuts et sur l'adhésion et le financement devraient avoir l'occasion de présenter leurs rapports et de recevoir un retour d'information ; ces groupes pourraient être regroupés en un seul atelier

- b. il avait été proposé d'inviter Bruno Saurez à faire une présentation sur l'histoire du naturisme
- c. le calendrier prévoyait de manière réaliste un atelier supplémentaire
- d. Il fallait également prévoir du temps pour une cérémonie d'inauguration d'une nouvelle plaque sur le monument de Montalivet, qui pourrait avoir lieu le dimanche matin.

14. Après discussion, il a été convenu que l'atelier supplémentaire devrait porter sur le thème des débuts dans le naturisme et des différentes expériences des personnes.

04 : Mise à jour sur les Amériques

15. SD fait état de discussions constructives avec les représentants de l'AANR lors de la récente croisière Bare Necessities. Ils ont manifesté leur intérêt pour un retour à l'INF-FNI. SD fera pression pour que la question soit soumise au conseil d'administration.

Action : SD

16. Gustavo de la Garza (GG) a rencontré des difficultés avec son courrier électronique et n'a pas répondu à l'invitation à la réunion. Compte tenu du fait que le Congrès mondial est prévu au Mexique à l'automne 2024, il est important d'avoir une communication efficace avec un membre du conseil d'administration de la fédération mexicaine et d'avoir sur place des personnes sur lesquelles nous pouvons compter pour aider à l'organisation de la réunion. SD persistera à essayer de contacter GG. **Action : SD**

05 : Mise à jour Afrique-Asie-Pacifique

17. CB indique qu'il est convaincu que la fédération néo-zélandaise adoptera une motion pour réintégrer la INF-FNI lors de son assemblée générale ce mois-ci. Il a été noté que certaines cotisations étaient impayées avant que la fédération ne se retire, et la question s'est posée de savoir comment aborder cette question :

- a. D'une part, la réintégration de la NZNF serait une bonne nouvelle ; les cotisations impayées pourraient être amorties sur la base du fait que l'on peut s'attendre à ce que des sommes plus importantes soient payées par cette fédération au fil du temps et qu'il serait donc dans l'intérêt financier et politique de la INF ; d'autre part, on sait que la NZNF a quitté la fédération parce qu'elle a été contrariée par un certain nombre de questions et qu'elle ne pense pas que l'on doive attendre d'elle qu'elle paye
- b. D'un autre côté, il pourrait y avoir un risque de créer un précédent fâcheux qui permettrait à une fédération de se soustraire à ses paiements en adhérant et en

se réadhérant lorsque cela semble financièrement opportun, et il y a un argument selon lequel la question devrait être soumise aux fédérations pour qu'elles prennent une décision.

18. Il est demandé à CB de soulever la question auprès de la NZNF à la lumière de la discussion. **Action : CB**

06 : Secrétariat

19. EK a échangé des courriels avec Cameron Bennett de l'Association chrétienne des naturistes, qui souhaite s'affilier à la INF-FNI. La réunion discute des conditions dans lesquelles ils pourraient être admis, notant que d'autres membres extraordinaires se sont vus demander une cotisation de 320 €. Il n'est pas clair si l'ANC souhaite acheter des timbres pour ses membres et les statuts ne précisent pas si cela est possible. SD s'engage à contacter Cameron Bennett pour en discuter. **Action : SD**
20. Il est apparu que, bien que les statuts indiquent clairement que l'affiliation directe d'individus à la INF-FNI n'est possible que dans les pays où il n'y a pas de fédération nationale, l'organisation compte en fait un certain nombre de membres directs originaires de pays où il y a des fédérations actives. Il a été souligné que dans le passé, la INF-FNI versait 5 € aux fédérations nationales pour chaque membre direct ; toutefois, le Congrès a décidé que l'organisation ne devrait pas admettre des membres directs simplement parce qu'ils ont choisi de ne pas s'affilier à leur fédération nationale. Il est convenu de demander au groupe de travail sur les adhésions de se pencher sur cette question ; en attendant, l'adhésion de tout membre direct provenant d'un pays où il existe une fédération nationale ne doit pas être renouvelée lorsqu'elle arrive à échéance. **Action : CB (concernant le groupe de travail)**
21. EK s'inquiétait du fait que l'organisation ne bénéficiait pas d'une assurance pour les administrateurs et les dirigeants. Cela mettait en danger tant la INF-FNI elle-même que les membres individuels du comité exécutif et du comité central. SI s'engage à examiner cette question en vue d'obtenir des devis pour une assurance appropriée. **Action : SI**
22. Dans le même ordre d'idées, EK demande si l'organisation a besoin d'une assurance responsabilité civile. Cette question est potentiellement complexe, car nous assurerions dans un pays un événement se déroulant dans un autre, et les fédérations pourraient être censées avoir leur propre assurance. SI s'engage à approfondir cette question. **Action : SI**

07 : Remplacer les timbres par un code QR

23. SD propose d'examiner la possibilité de démontrer l'appartenance à une fédération au moyen d'un code QR. Ce code renverrait à une URL avec un numéro unique, ne

partageant aucune donnée personnelle mais confirmant que l'adhésion est valide et à quelle fédération appartient le détenteur. Il appartiendrait aux fédérations elles-mêmes de décider comment le transmettre à leurs membres, par exemple sous forme imprimée ou par courrier électronique. Pour les petites fédérations, la proposition serait que la INF-FNI imprime des cartes qui leur seraient envoyées en vrac. Elles fourniraient à la INF-FNI la liste des membres.

24. Au cours de la discussion, il a été noté que certaines fédérations disposaient déjà de cartes de membre numériques qui confirment simplement que l'adhésion du titulaire est à jour. Une grande fédération a demandé à ses membres s'ils préféreraient des cartes de membre en plastique ou numériques et la grande majorité d'entre eux a préféré la version numérique. Cependant, pour d'autres, les cartes de membre portant des timbres datant de plusieurs années étaient un objet de fierté - et tout le monde n'avait pas un smartphone capable d'afficher une carte numérique. Une option pourrait être d'imprimer les codes QR sur un timbre pour les membres qui le préfèrent.
25. Les participants à la réunion ont convenu qu'il s'agissait en principe d'une idée utile et que SD devrait l'explorer plus avant, en tenant compte des préoccupations spécifiques.
Action : SD

Autres affaires

26. Le temps étant compté, le reste de l'ordre du jour est reporté à la prochaine réunion.

Prochaine réunion

27. Il a été convenu que la prochaine réunion se tiendrait le 29 avril, à 14 heures à Berlin/Paris/Cape Town, à 13 heures à Londres/Lisbonne, à 8 heures à Toronto et à 6 heures à Mexico.

Edwin Kilby
VP-Secrétaire
18 mars 2023